Brussels Airport préconise un plan d'isolation des maisons des riverains

L'Echo -Philippe Lawson - 23 mars 2018

Le patron de Brussels Airport, Arnaud Feist, propose de concentrer les vols d'avions sur des couloirs étroits. L'objectif est de réduire le nombre de riverains impactés par les nuisances sonores et de leur proposer un programme d'isolation des maisons. Vu le contexte, il ne s'attend à aucune avancée dans le dossier avant les élections communales et fédérales.

Invité du club d'affaires B19 à Bruxelles, **Arnaud Feist** a livré ses **pistes de réflexion pour solutionner le problème du bruit des avions de Brussels Airport**. L'homme connaît bien la problématique puisqu'il s'agit du CEO de Brussels Airport Company (BAC), la société gestionnaire de l'aéroport national.

Tout en réaffirmant sa demande d'un cadre juridique stable, Arnaud Feist préconise désormais la concentration des vols d'avions sur des zones étroites ou des couloirs étroits afin de réduire le nombre de riverains survolés. Dans le même temps, il suggère la mise en place d'un programme d'isolation acoustique des maisons permettant d'atténuer le niveau des nuisances sonores supportées par les habitants. "Cette option fait partie des solutions qui pourraient être envisagées, mais ce n'est pas nous qui décidons. C'est le politique. Les développements technologiques d'aujourd'hui permettent de limiter la largeur des couloirs survolés", nous a confié Florence Muls, responsable communication de Brussels Airport.

Loi aérienne en attente

Les dirigeants de l'aéroport national plaident donc avec insistance pour la loi aérienne, la fameuse "vliegwet", dont l'ambition est d'encadrer les procédures et les routes aériennes. Mais d'après eux, les acteurs du dossier devront patienter, au vu de la proximité des élections (les communales du 14 octobre 2018, les élections fédérales et régionales du 26 mai 2019).

237.888

Brussels Airport a enregistré 237.888 mouvements d'avions en 2017 dont 221.061 vols de jours.

Les pistes proposées par Arnaud Feist respectent une certaine logique et sont déjà appliquées par d'autres aéroports notamment en Wallonie (Liège Airport, Brussels South Charleroi Airport). C'est une solution qui avait déjà été envisagée pour Brussels Airport il y a plus de 15 ans mais qui est restée lettre morte jusqu'à présent. Le gouvernement de l'ancien Premier ministre **Guy Verhofstadt** (Open

VId) avait pris une loi instaurant le Fonds pour l'atténuation des nuisances dans le voisinage de l'aéroport de Bruxelles-National (**FANVA**) en août 2002. Il devait être alimenté par les amendes et les droits d'utilisation bien identifiés.

Fonds FANVA

Il était question d'instaurer une **redevance de bruit** de 25 francs belges le jour et de 30 francs la nuit, par passager ou par 100 kg de marchandises. Les recettes de FANVA devaient servir à financer un programme d'**isolation** au profit des riverains. Les arrêtés d'exécution du fonds n'ont jamais été pris. En conséquence, il a été supprimé par une décision du conseil des ministres le 5 mars 2002 avec **transfert des missions et des flux financiers à BAC**.

En proposant la concentration des vols et un programme d'isolation au profit des riverains survolés, **Arnaud Feist ressuscite implicitement le fonds FANVA**. L'aéroport a enregistré **237.888 mouvements** en 2017, dont 221.061 vols de jours et 16.827 vols de nuit.

Lire plus

"9.000 riverains de Brussels Airport soumis à des nuisances insupportables"

Pas de solution pour le survol de Bruxelles avant 2019 Le fédéral n'apporte pas de solutions au survol de Bruxelles Le "Plan Bellot" pour limiter le bruit des avions

Le fédéral veut "calmer le jeu" autour des nuisances sonores de Brussels Airport